RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés Jean-Manuel Cisey, *Échevin(e)* ;
Jean-Marie Vercauteren, *Conseiller*.

Séance du 18.09.18

#Objet : Convention entre l'Asbl Parc Sportif des Trois Tilleuls et la commune de Watermael-Boitsfort pour la fréquentation des bassins de natation par les élèves des écoles communales.#

Séance publique

Le Conseil Communal,

Revu les termes de sa délibération prise en séance du 19.09.2017;
Considérant que le montant des abonnements piscine s'élève à 52,50 € et des leçons dispensées par les moniteurs du mini-bassin s'élève à 16,00 € pour l'année scolaire 2018-2019;

DECIDE

de conclure la convention en annexe avec l'Asbl "Parc Sportif des Trois Tilleuls" en ce qui concerne l'année scolaire 2018-2019.

Le Conseil approuve le projet de délibération.
25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 19 septembre 2018

Le Secrétaire communal,

Etienne Tihon

L'Echevin(e) délégué(e),

Anne Depuydt